Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251209-DB20251202B-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2025-12-02b

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le huit décembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 1er décembre 2025 se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD, Maire.

CONVOQUÉS : Joël BATARD, Eliane LALANDEC, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Fanny DELVALLEE, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER, Bertrand HARDY, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Isabelle DESFEUX.

PRESENTS : Joël BATARD, Roger FERRET, Nelly MORO, Jean-Luc BERTRAND, Pascal URO, Marie-Pierre COLLIN, Jean-Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Laetitia MORIN, Claudine MIZZON, Gilbert MALLEDANT, Gilles GUILLAUME, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Jean-Manuel HERGAS, Yannick ORHAN, Fanny DELVALLEE, Pierre-Anne LE GOFF, Sébastien JAOUEN, Pierrick LENOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Patricia BRIAND FALLER *(jusqu'au point 11)*, Françoise TARDIVEL, Patrick PEDRON, Isabelle DESFEUX

ABSENT (E.S) REPRÉSENTÉ (E.S) :
Bertrand HARDY donne pouvoir à Robert ROLANDO

ABSENT (E.S.) EXCUSE(E.S.) NON REPRESENT (E.S) :
Alexis LEBRAT, Magaly KUBICKA, Eliane LALANDEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thi Thuy Ha LE TIFFRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 26

***

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200056703-20251209-DB20251202B-DE

2) Demandes de subvention aide au démarrage :

b. L'association « SABAR BRIEG »

Rapporteur : Monsieur Pascal URO, Adjoint au Maire en charge de la vie associative, sports et loisirs

Pièces annexes :

RAPPORT DE SYNTHESE

L'Association SABAR BRIEG est une association créée le 23 juillet 2025, dont le siège social se situe 17, rue Ernest Renan 22590 PORDIC, et présidée par Madame Séverine PRIGENT.

L'association a pour vocation de faire découvrir la pratique du sabar (danse, percussions et traditions du Sénégal) et plus généralement la culture de l'Afrique de l'Ouest.

Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- ✓ L'organisation d'ateliers, de cours, de stages en faveur d'un public de tout âge
- ✓ L'organisation de manifestations exceptionnelles (représentations, expositions, soirées).

L'association sollicite une subvention d'aide au démarrage auprès de la Ville de Pordic.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable rendu par la commission mixte « Administration générale et finances », « Vie associative, sports, loisirs et culture » du jeudi 27 novembre 2025 ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'accorder** une subvention d'aide au démarrage de 150 € à l'association « **SABAR BRIEG** » sur la Commune de Pordic.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël BATARD.